



PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2024
À 19H30**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS - (durée de 20 minutes - sujets qui ne sont pas inscrits à l'ordre du jour)

4. SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

4.1. Adoption des procès-verbaux - Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2024 tel que soumis.

5. RÈGLEMENTS

5.1. Adoption du Règlement RV-1723 - Règlement RV-1723 décrétant des travaux électriques et de remplacement de pompes de relèvement à l'usine d'épuration et un emprunt à cette fin.

5.2. Adoption du Règlement RV-1724 - Règlement RV-1724 prévoyant l'établissement de plans et devis pour des travaux d'égouts et d'aqueduc et décrétant un emprunt à cette fin.

5.3. Adoption du Règlement RV-1726-1 - Règlement RV-1726-1 modifiant le Règlement RV-1726 décrétant les travaux d'aménagement d'une voie de refuge sur la rue Montcalm et des travaux de drainage, fondation et pavage sur la terrasse Filion et leur financement par emprunt.

5.4. Adoption du Règlement RV-1746 - Règlement RV-1746 décrétant des travaux de réaménagement de l'hôtel de ville et un emprunt à cette fin.

5.5. Adoption du Règlement RV-1747 - Règlement RV-1747 décrétant des travaux de mise à niveau du système de traitement des boues et un emprunt à cette fin.

5.6. Adoption du Règlement RV-1748 - Règlement RV-1748 prévoyant l'établissement de plans et devis pour des travaux de réhabilitation du collecteur sanitaire Grande-Côte et décrétant un emprunt à cette fin.

5.7. Adoption du Règlement RV-1749 - Règlement RV-1749 prévoyant l'établissement de plans et devis pour des travaux de pavage et décrétant un emprunt à cette fin.

5.8. Adoption du Règlement RV-1750 - Règlement RV-1750 prévoyant l'établissement de plans et devis pour des travaux de réfection des infrastructures municipales sur les rues Gilles, Dubois et 9e Avenue et décrétant un emprunt à cette fin.

5.9. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1751 - Règlement RV-1751 prévoyant l'établissement de plans et devis pour la fourniture de lampadaires et décrétant leur installation dans le stationnement du Centre de création et un emprunt à cette fin.

5.10. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1752 - Règlement RV-1752 prévoyant l'établissement de plans et devis pour des travaux de réfection du presbytère et décrétant un emprunt à cette fin.

- 5.11. **Procédure d'enregistrement** - Prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement du 22 au 25 janvier 2024 sur les Règlements RV-1744 et RV-1745 portant sur les réserves financières pour le service de déneigement et le service de collecte des matières résiduelles.

6. FINANCES

- 6.1. **Rapport sur les autorisations de dépenses** - Prendre acte du dépôt du rapport contenant les listes des autorisations de dépenses pour la période du 22 décembre 2023 au 11 janvier 2024.

- 6.2. **Sommaire mensuel des déboursés** - Prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1er au 31 décembre 2023.

- 6.3. **Travaux municipaux et appropriation d'une partie du surplus affecté pour la réalisation de projets d'investissements en immobilisations - Service des travaux publics** - Décréter les travaux municipaux et projets suivants et autoriser l'appropriation d'une partie du surplus affecté pour la réalisation de projets d'investissements en immobilisations comme suit :

6.3.1. 12 000 \$ pour l'achat de balises pistes cyclables et pics.

6.3.2. 10 000 \$ pour l'achat d'ameublement et mobilier de bureau pour l'ensemble des services.

6.3.3. 25 000 \$ pour divers projets de sécurisation en lien avec le Code de sécurité routière (CSR).

6.3.4. 50 000 \$ pour l'installation de chicanes pour passerelles et passages piétonniers.

6.3.5. 35 000 \$ pour l'éclairage et signalisation de passages piétonniers.

6.3.6. 20 000 \$ pour l'amélioration des boisés.

6.3.7. 100 000 \$ pour la plantation d'arbres dans les parcs et les rues.

6.3.8. 120 000 \$ pour le remplacement de deux unités de ventilation au toit du poste de police.

6.3.9. 75 000 \$ pour le remplacement d'une unité de ventilation au toit du Centre culturel.

6.3.10. 100 000 \$ pour l'aménagement paysager du Centre de création.

- 6.4. **Travaux municipaux et appropriation d'une partie du surplus affecté pour la réalisation de projets d'investissements en immobilisations - Service des loisirs** - Décréter les travaux municipaux et projets suivants et autoriser l'appropriation d'une partie du surplus affecté pour la réalisation de projets d'investissements en immobilisations comme suit :

6.4.1. 100 000 \$ pour le plan concept de l'aménagement de l'aréna.

6.4.2. 60 000 \$ pour les services professionnels ayant trait à la modification de l'éclairage intérieur du Centre de création.

6.4.3. 100 000 \$ pour la mise à niveau des sites de mise à l'eau et des accès publics à la rivière des Mille-Îles.

- 6.5. **Projets municipaux et appropriation d'une partie du surplus affecté pour la réalisation de projets d'investissements en immobilisations - Service des ressources informationnelles** - Décréter les projets suivants et autoriser l'appropriation d'une partie du surplus affecté pour la réalisation de projets d'investissements en immobilisations comme suit :

6.5.1. 65 000 \$ pour l'implantation géomatique.

- 6.5.2. 50 000\$ pour l'implantation d'un logiciel de gestion documentaire.
 - 6.5.3. 50 000 \$ pour la Ville intelligente.
 - 6.5.4. 120 000 \$ pour la refonte du site web et création du portail citoyen.
 - 6.5.5. 50 000 \$ pour le remplacement d'équipement dans les salles de conférence.
 - 6.5.6. 70 000 \$ pour des équipements informatiques.
 - 6.5.7. 20 000 \$ pour le remplacement des commutateurs et serveurs.
- 6.6. Projets municipaux et appropriation d'une partie du surplus affecté pour la réalisation de projets d'investissements en immobilisations - Service de sécurité incendie** - Décréter les projets suivants et autoriser l'appropriation d'une partie du surplus affecté pour la réalisation de projets d'investissements en immobilisations comme suit :
- 6.6.1. 256 000 \$ pour l'acquisition d'équipement d'incendie et de sauvetage technique, de véhicules, de logiciels et d'équipement informatique.
 - 6.6.2. 636 225 \$ pour l'acquisition de casques, bottes, gants et habits de combat en incendie ainsi que pour des vêtements et accessoires de protection pour les équipes de recherche et sauvetage.
 - 6.6.3. 321 051 \$ pour l'acquisition de deux véhicules d'intervention et l'équipement d'urgence requis pour chacun.
- 6.7. Appropriations au fonds de parcs et terrains de jeux - Service des travaux publics** - Autoriser l'appropriation des sommes suivantes au fonds de parcs et terrains de jeux pour les projets suivants, à savoir :
- 6.7.1. 30 000 \$ pour des bacs à fleurs, poubelles, mobilier urbain.
 - 6.7.2. 20 000 \$ pour la mise à niveau des aires de jeux (copeaux et sable).
 - 6.7.3. 5 000 \$ pour des filets protecteurs pour plateaux sportifs.
 - 6.7.4. 30 000 \$ pour la mise à niveau des cabanes des marqueurs.
- 6.8. Appropriations au fonds de parcs et terrains de jeux - Service des loisirs** - Autoriser l'appropriation des sommes suivantes au fonds de parcs et terrains de jeux pour les projets suivants, à savoir :
- 6.8.1. 5 000 \$ pour la mise à niveau des quais.
 - 6.8.2. 15 000 \$ pour l'embellissement des événements.
- 6.9. Appropriation à la réserve financière pour le renouvellement et la mise aux normes des infrastructures municipales - Service des travaux publics** - Autoriser l'appropriation à partir de la réserve financière pour le renouvellement et la mise aux normes des infrastructures municipales d'une somme de 165 000 \$ pour la mise à niveau et l'amélioration des feux de circulation.
- 6.10. Emprunts au fonds de roulement - Service des travaux publics** - Autoriser le trésorier par intérim à emprunter les sommes suivantes au fonds de roulement, remboursables sur une période de quatre ans, à savoir:
- 6.10.1. 25 000 \$ pour la réfection des bordures et trottoirs.
 - 6.10.2. 65 000 \$ pour l'installation de bornes de recharge (Circuit électrique).
 - 6.10.3. 15 000 \$ pour des équipements pour le local de mesures d'urgence.
 - 6.10.4. 100 000 \$ pour l'achat de compteurs intelligents pour les industries et commerces.

- 6.10.5. 25 000 \$ pour l'achat de végétaux et matériel pour la pépinière (boutures).
 - 6.10.6. 10 000 \$ pour la mise à jour et l'ajout d'éclairage des parcs et édifices.
 - 6.10.7. 20 000 \$ pour l'aménagement d'espaces verts à entretien minimal.
 - 6.10.8. 15 000 \$ pour le remplacement de bandes de patinoires (en PVC).
 - 6.10.9. 10 000 \$ pour des clôtures diverses.
 - 6.10.10. 30 000 \$ pour le pavage dans les parcs (béton, bordures, pavé).
 - 6.10.11. 88 000 \$ pour la conversion au DEL de l'éclairage des plateaux sportifs.
 - 6.10.12. 45 000 \$ pour l'ajout de climatisation dans la salle de conférence de la direction générale.
 - 6.10.13. 65 000 \$ pour des bornes de recharge pour véhicules électriques (6).
 - 6.10.14. 55 000 \$ pour le remplacement de l'unité de ventilation aux ateliers municipaux.
 - 6.10.15. 155 000 \$ pour le resurfaçage de la toiture aux ateliers municipaux.
 - 6.10.16. 5 000 \$ pour des équipements pour mesures d'urgence du centre récréatif.
 - 6.10.17. 25 000 \$ pour divers travaux de mise aux normes pour divers bâtiments.
- 6.11. Emprunts au fonds de roulement - Service des loisirs** - Autoriser le trésorier par intérim à emprunter les sommes suivantes au fonds de roulement, remboursables sur une période de quatre ans, à savoir:
- 6.11.1. 20 000 \$ pour l'achat de voitures électriques pour événements.
 - 6.11.2. 10 000 \$ pour la mise à niveau de l'aménagement de la pépinière.
 - 6.11.3. 17 000 \$ pour l'acquisition d'équipements événementiels.
 - 6.11.4. 4 000 \$ pour l'acquisition de tables à pique-nique.
 - 6.11.5. 55 000 \$ pour l'acquisition d'équipements de parcs - plan directeur.
 - 6.11.6. 16 000 \$ pour l'acquisition d'équipements d'activités sportives.
 - 6.11.7. 15 000 \$ pour la mise à niveau des buts de soccer.
 - 6.11.8. 15 000 \$ pour la mise à niveau du comptoir de prêt.
 - 6.11.9. 15 000 \$ pour l'intégration des personnes handicapées.
- 6.12. Emprunt au fonds de roulement - Service des loisirs** - Autoriser le trésorier par intérim à emprunter la somme suivante au fonds de roulement, remboursables sur une période de cinq ans, à savoir:
- 6.12.1. 70 000 \$ pour l'acquisition d'un véhicule hybride ou électrique.
- 6.13. Emprunt au fonds de roulement - Service de sécurité incendie** - Autoriser le trésorier par intérim à emprunter la somme suivante au fonds de roulement, remboursable sur une période de trois ans, à savoir :
- 6.13.1. 20 800 \$ pour divers travaux de mise aux normes de la caserne.
- 6.14. Affectation à la réserve financière pour le service de déneigement** - Affecter, à même le surplus libre accumulé, un montant de 125 000 \$ à la réserve financière pour le service de déneigement.

- 6.15. **Affectation à la réserve financière pour le service de collecte des matières résiduelles** - Affecter, à même le surplus libre accumulé, un montant de 200 000 \$ à la réserve financière pour le service de collecte des matières résiduelles.

7. ADMINISTRATION

- 7.1. **Soumissions et appropriation au surplus libre accumulé - Travaux de réaménagement de la section entrepôt loisirs au Centre culturel - Contrat 2023-2103** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 7.2. **Soumissions - Travaux de réfection du dessableur à l'usine d'épuration - Contrat 2023-2106 - Règlements RV-1633 et RV-1679** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 7.3. **Soumissions et appropriation au surplus libre accumulé - Remplacement de la toile de la piscine municipale - Contrat 2023-2122** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 7.4. **Offre de services - Services professionnels pour l'élaboration d'un plan directeur des parcs - Contrat 2023-2116** - Octroi du contrat.
- 7.5. **Offre de services - Acquisition d'une fourgonnette de transport - Contrat 2023-2123** - Octroi du contrat.
- 7.6. **Système de pondération et critères d'évaluation - Services professionnels de laboratoire en contrôle qualitatif des matériaux concernant divers travaux** - Approuver le système de pondération et les critères d'évaluation proposés permettant de préciser les exigences spécifiques à être utilisés dans le cadre des contrats de services professionnels de laboratoire en contrôle qualitatif des matériaux concernant divers travaux.
- 7.7. **Contrats octroyés par le conseil - Frais accessoires** - Prendre acte des montants en frais accessoires approuvés par le directeur général sur les contrats actifs au 31 décembre 2023 octroyés par le conseil.
- 7.8. **Achat regroupé de micro-ordinateurs de table, portables, serveurs X86 et tablettes électroniques avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)** - Autoriser l'adhésion de la Ville aux achats regroupés de micro-ordinateurs de table, portables, serveurs X86 et tablettes électroniques avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour la période du 17 février 2024 au 16 février 2027 et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 7.9. **Mandats au procureur**
- 7.9.1. Contestation du rôle d'évaluation foncière 2023-2024-2025 - 1000, rue des Francs-Bourgeois - Mandater le cabinet d'avocats Prévost Fortin D'Aoust afin de représenter les intérêts de la Ville dans le cadre de ce dossier et entreprendre les procédures nécessaires quant aux représentations devant le Tribunal administratif du Québec.
- 7.9.2. Contestation du rôle d'évaluation foncière 2023-2024-2025 - 3515-3531, boulevard de la Grande-Allée - Mandater le cabinet d'avocats Prévost Fortin D'Aoust afin de représenter les intérêts de la Ville dans le cadre de ce dossier et entreprendre les procédures nécessaires quant aux représentations devant le Tribunal administratif du Québec.
- 7.10. **Équipes spécialisées en sauvetage technique - Signature d'une entente avec la Ville de Sainte-Thérèse** - Approuver le projet d'entente avec la Ville de Sainte-Thérèse ayant trait aux services d'équipes spécialisées en sauvetage technique et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 7.11. **Prolongement des services municipaux sur l'avenue Hector-Lanthier - Entente relatives à des travaux municipaux** - Autoriser la signature d'une entente avec le promoteur Société en commandite Développements Boisbriand ayant trait au prolongement des services municipaux sur l'avenue Hector-Lanthier.

- 7.12. **Reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières présentée par Le Petit Théâtre du Nord concernant le 305, chemin de la Grande-Côte** - Appui à la demande déposée par Le Petit Théâtre du Nord auprès de la Commission municipale du Québec, aux fins d'exemption de toute taxe foncière pour le 305, chemin de la Grande-Côte.
- 7.13. **Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Thérèse-De Blainville - Section Boisbriand - 1er janvier au 31 janvier 2023** - Adopter le rapport annuel de la Ville sur les activités de l'exercice 2023 en matière de sécurité incendie.
- 7.14. **Projet hockey pour la Fondation des Grands-Brûlés 2024 - Demande de gratuité pour l'utilisation d'heures de glace** - D'autoriser l'utilisation gratuite d'heures de glace sur les patinoires de l'aréna pour la tenue de parties de hockey à l'hiver 2024 dans le cadre de la levée de fonds pour la Fondation des Grands-Brûlés organisée par le Service de sécurité incendie .

8. PLANIFICATION ET URBANISME

- 8.1. **Statistiques des permis de construction** - Accuser réception des statistiques des permis émis au cours du mois de décembre 2023 montrant un total mensuel de 6 298 805 \$ et un cumulatif annuel de 119 597 874 \$.

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1. **Rapport mensuel d'embauches** - Accuser réception du rapport d'embauches temporaires de personnel pour le mois de janvier 2024, tel que dressé par le directeur général conformément au Règlement RV-1497.
- 9.2. **Embauche au Service juridique et greffe - Conseillère juridique, gestion contractuelle** - Poste cadre temporaire à temps complet.
- 9.3. **Embauche au Service des travaux publics - Contremaître, quart de fin de semaine** - Poste cadre régulier à temps complet.
- 9.4. **Embauches au Service de sécurité incendie - Inspecteurs en prévention incendie** - Postes syndiqués réguliers à temps complet.
- 9.5. **Embauche au Service des loisirs - Journalier-commissionnaire** - Poste syndiqué auxiliaire.
- 9.6. **Embauche au Service du génie - Technicien génie civil** - Poste syndiqué régulier à temps complet.

10. COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL

- 10.1. **Comité sur la reddition de comptes** - Prendre acte du dépôt du compte rendu du comité sur la reddition de compte du 28 novembre 2023 conformément au Règlement RV-1650 sur la gestion contractuelle.
- 10.2. **Commission des loisirs, de la culture et de la vie communautaire - Recommandation** - Autoriser l'adhésion à l'organisme Espace MUNI au montant de 390,92 \$ toutes taxes incluses pour l'année 2024.

11. ORGANISMES

- 11.1. **Demande d'aide financière 2024 - Groupe Marraine Tendresse** - Accorder une aide financière de 200 \$ à l'organisme Groupe Marraine Tendresse.
- 11.2. **Demande d'aide financière - Ligue navale du Canada, succursale de Boisbriand** - Accorder un don de 1 011,78 \$ à l'organisme reconnu Ligue navale du Canada, succursale de Boisbriand couvrant la valeur de la réservation de la Maison du citoyen pour la tenue d'un souper-spaghetti le 17 février 2024.

11.3. **Adhésion 2024 - IVÉO** - Autoriser le renouvellement de l'adhésion à l'organisme IVÉO pour l'année 2024 au montant de 4 484,03 \$ toutes taxes comprises.

11.4. **Programme d'assurance assumée par la Ville - Ajout d'un organisme à but non lucratif** - Approuver l'ajout de l'organisme à but non lucratif Maison Parenfant des Basses-Laurentides inc. à la liste des organismes qui bénéficient du programme d'achat en commun de l'Union des municipalités du Québec pour les assurances des biens et de la responsabilité civile générale, responsabilité des administrateurs et dirigeants et pour l'assurance accident des bénévoles pour la période du 30 novembre 2023 au 30 novembre 2024.

12. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS** - (durée de 20 minutes - sujets inscrits à l'ordre du jour)

13. **COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS**

14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**
